RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE L'AIN

FICHE DE PRÉINSCRIPTION - ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024 - RENSEIGNEMENTS ET COORDONNÉES

Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, les champs d'information que vous remplissez sont nécessaires à l'enregistrement et au traitement de votre dossier d'inscription à l'école municipale de musique.
Nous ne les transmettrons pas à des tiers. Vous disposez également d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Ce droit s'exerce par courrier auprès de nos services ou par email, en justifiant de votre identité, à l'adresse email suivante : dpo@mairie-thoiry.fr

ÉLÈVE À INSCRIRE

Nom : .....
Prénom(s) : .....
Date de naissance : .....

Information transmise à la CMF (Confédération Musicale de France) et la FMA (Fédération Musicale de l'Ain) dans le cadre des examens.

Courriel : ..... **Téléphone(s) :** .....
Adresse : .....
.....
Membre(s) de la famille déjà inscrit(s) à l'école de musique : .....
.....
Informations particulières : .....
.....

RESPONSABLES LÉGAUX *(si différent de l'élève inscrit)*

Responsable légal 1 : *(adresse de facturation)*	**Responsable légal 2** :
Nom :	**Nom :** .....
Prénom :	**Prénom :** .....
Lien de parenté avec l'enfant :	**Lien de parenté avec l'enfant :** .....
Adresse :	**Adresse :** .....
.....	.....
Téléphone domicile :	**Téléphone domicile :** .....
Téléphone portable :	**Téléphone portable :** .....
Téléphone urgence :	**Téléphone urgence :** .....
Courriel :	**Courriel :** .....

RENSEIGNEMENTS CAF *(facultatif)*

Nom allocataire : ..... **N° allocataire :** ..... **Quotient familial :** .....

RÈGLEMENT INTERIEUR :

☐ Je m'engage à joindre à cette préinscription l'attestation de droit à l'image complétée et signée.

☐ Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur de l'école municipale de musique disponible sur le site :
https://www.mairie-thoiry.fr/wp-content/uploads/2023/01/reglement_interieur_ecole_de_musique_9-2022.pdf

☐ J'autorise le responsable de l'école municipale de musique à prendre le cas échéant, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale …) rendues nécessaires par l'état de l'élève mineur.

Fait à :

Le :

Signature(s)

École municipale de musique
9, rue du Breu - 01710 THOIRY
Tél : 04 50 41 28 22
ecoledemusique@mairie-thoiry.fr
www.mairie-thoiry.fr

CHOIX DU PARCOURS MUSICAL

☐ 1ère inscription ☐ Réinscription

☐ **COURS D'ÉVEIL MUSICAL** *(élève âgé d'entre 4 et 6 ans)*		
Éveil 1 *(né en 2019)*	**Éveil 2** *(né en 2018)*	**Éveil 3** *(né en 2017)*
☐ *Mercredi 09h00 à 09h45*	☐ *Mercredi 09h45 à 10h30*	☐ *Mercredi 10h30 à 11h15*
☐ *Mercredi 11h15 à 12h00*	☐ *Mercredi 14h15 à 15h00*	☐ *Mercredi 13h30 à 14h15*

☐ **PARCOURS DÉCOUVERTE** *(élève né en 2016)*
Priorité donnée aux élèves ayant suivi les cours d'Éveil 3 durant l'année 2022/2023 sous réserve d'une ouverture de classe à la rentrée ou en cours d'année.

COURS DE FORMATION MUSICALE *(solfège)*		
☐ Élève débutant *(né jusqu'à 2016)*	☐ Poursuite du cursus en cours *(niveau : .....)*	☐ Élève adulte *(niveau : .....)*

COURS D'INSTRUMENT *(sous réserve de place disponible - tarif réduit pour les débutants d'instruments signalés en **bleu**)*			
☐ **Baryton / tuba**	☐ **Basson** *(sous réserve)*	☐ Saxophone	☐ Chant
☐ **Cor d'harmonie**	☐ **Clarinette**		
☐ **Trombone à coulisse**	☐ Flûte traversière	☐ Percussions	☐ Guitare
☐ Trompette	☐ **Hautbois** *(sous réserve)*		☐ Piano

Possibilité pour les instruments de notifier 2 choix par ordre de préférence

Pour les cours d'instrument, l'inscription et la présence (sans coût supplémentaire) aux cours de Formation Musicale (solfège) sont obligatoires jusqu'en 1ère année de deuxième cycle incluse (soit généralement 4 ou 5 années).

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES *(Plusieurs choix possibles selon l'âge et le niveau de l'élève - Gratuit pour ceux inscrits dans une autre discipline)*		
☐ Chorale enfants *(à partir de 6 ans)*	☐ Ensemble adultes *(débutant)*	☐ Orchestre junior *(À partir de la 2e année d'instrument)*
☐ Chorale adultes *(15 ans minimum)*	☐ Big band *(Jazz – à partir du 2ème cycle)*	☐ Écho du Reculet *(hors école de musique)*

L'ouverture de ces ateliers se fera sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits

Informations complémentaires pour les élèves venant d'une autre école de musique *(attestation à fournir)*
_____
_____
_____

Les places étant limitées pour chaque professeur, nous vous rappelons qu'une inscription est faite pour la durée de l'année scolaire. Merci de penser à ceux qui n'ont pas pu être inscrits faute de place.

Préinscription à retourner au secrétariat de l'école de musique avant le 7 juillet 2023

École municipale de musique
9, rue du Breu - 01710 THOIRY
Tél : 04 50 41 28 22
ecoledemusique@mairie-thoiry.fr
www.mairie-thoiry.fr